



*Récits d'un passionné de l'histoire du Carladès  
M Lacalmontie.*

## **Le Prince RAINIER III de MONACO, COMTE du CARLADES**

Le 19 Mai 1635, Louis XIII entra en conflit avec l'Espagne, ouvrant ainsi la guerre de Trente Ans. Les succès français de 1640, en affaiblissant la puissance espagnole, finirent de convaincre certains de ses alliés qu'il était opportun de revoir leurs positions et de négocier au mieux leurs intérêts. Déjà HONORE II de GRIMALDI, prince de Monaco, jusqu'alors inféodé à l'Espagne, avait aidé le roi de France dans ses campagnes d'Italie. Au traité de Péronne, le 14 Septembre 1641, il se mit sous la protection de la France.

Mais en agissant de la sorte, il perdait des revenus très importants sur les possessions qu'il abandonnait. Louis XIII se devait donc de compenser. Il fallut sans doute marchander, car l'accord porta sur un montant de 75000 livres, somme considérable pour l'époque.

Pour assurer ces revenus, il fallait des terres disponibles, mais aussi de préférence des terres qui n'aient pas de positions stratégiques trop importantes. C'est ainsi que par lettres patentes de Février 1643, Louis XIII attribua à HONORE II de GRIMALDI la Vicomté de CARLAT, qu'il érigea d'ailleurs pour l'occasion en Comté du Carladès. C'était une bonne opération : 40 ans plus tôt (1604), Henri IV avait fait raser l'impressionnante forteresse de Carlat, pour cause d'insoumission et de complots, et c'était maintenant une excellente façon de terminer l'affaire. La Principauté de Monaco avait déjà reçu par ailleurs en Mai 1642 le Duché de Valentinois et le Marquisat des Baux.

Sceau de la cour d'appel de Carlat sous la juridiction des Princes de Monaco.



Sceau de la cour d'appel de Carlat sous la juridiction des Princes de Monaco

Les cérémonies de passation des pouvoirs se déroulèrent à Vic-sur-Cère, Carlat, Mur de Barrez et Calvinet. Elles furent présidées par Claude FABRI, délégué du Prince, qui arriva à Vic le 10 Novembre 1643. Il repartit le 25 Novembre pour Crest (Drôme), afin de prendre possession du Valentinois.

Le Comté du Carladès tirera un assez bon bénéfice de ce "changement de propriétaire". N'appartenant plus à la couronne, il va rester à l'abri des luttes internes du royaume, et couler des jours paisibles sous la paternelle administration des Grimaldi. Cela va durer ainsi pendant près de 150 ans (1643-1790).

Ce Carladès monégasque comptait 80 paroisses en Auvergne et 22 en Rouergue. Il se composait de la Vicomté de Carlat (Carlat, Vic-sur-Cère, Thiézac, Croprières, Caylus, Mur (de Barrès), Boisset, Arnac, Saint-Gérons, La Roquebrou, Glénat, etc...), à laquelle il fut ajouté les baronnies de Calvinet et de La Vinzelle, et trois châtelainies reprises à la Vicomté de Murat (Vigouroux, Turlande, et l'ancien Mandement de Barrès composé des paroisses de La Capelle Barrès, Malbo et Narnhac). C'était pratiquement la reconstitution de la Vicomté d'origine.



La révolution française récupéra tous les biens seigneuriaux, et bien sûr le Carladès. Mais la famille princière racheta la plate-forme du rocher de Carlat en 1914. C'est ainsi que toutes les activités d'aujourd'hui liées à ce rocher (escalade ou autres) n'ont pu voir le jour sans l'autorisation expresse du Prince Rainier - qui a d'ailleurs toujours fait preuve de très bonne volonté.

Pourquoi la Principauté de Monaco tient-elle toujours à conserver ce rocher désert battu par les vents ? Il ne lui rapporte rien, même s'il ne lui coûte rien. La raison se trouve dans la liste des titres de noblesse des Princes de Monaco : le titre de Comte du Carladès est en troisième position !... On ne saurait mettre à mal une si belle page d'histoire.

La Principauté et la République ont d'ailleurs appris à faire bon ménage. Les princes participèrent activement et avec honneur aux derniers grands conflits européens, aux côtés de la France. Et si aujourd'hui Rainier III, accaparé par ses soucis, ne sort plus guère de son

château, il doit lui arriver malgré tout de s'évader en se souvenant par exemple de cette période de sa jeunesse où il suivit le rallye de Monte-Carlo (1953) sous le nom de Louis CARLADES.